

**ARRETE DU PRESIDENT  
Désignant les agents en tant que  
Membres à voix consultative de la  
Commission d'Appel d'Offres**

Le Président du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Vendée,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1411-5 et L. 1414-2,

Considérant que le Président de la commission peut désigner, pour participer à la Commission d'Appel d'Offres, avec voix consultative, un ou plusieurs agents du syndicat en raison de leurs compétences dans la matière qui fait l'objet de la commission,

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°ARR2023-003B en date du 31 janvier 2023, désignant les agents en tant que membres à voix consultative de la Commission d'Appel d'Offres,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Sont désignés pour participer à la Commission d'Appel d'Offres en raison de leur compétence :

- |                        |                         |
|------------------------|-------------------------|
| ✓ Jean-François COUSIN | ✓ Jean-François RAMBAUD |
| ✓ Julien MOREAU        | ✓ François CHALLET      |
| ✓ Loïc RATEL           | ✓ Johann REVEILLERE     |
| ✓ Michèle SAVINAUD     | ✓ David CAQUINEAU       |
| ✓ Florence SAUVAGET    | ✓ Nicolas DRAPEAU       |
| ✓ Caroline FISCHER     | ✓ Eric MANTEAU          |
| ✓ Laetitia DEAU        | ✓ Guillaume GUESDON     |
| ✓ Lydie BOIVINEAU      | ✓ Freddy VRIGNON        |
| ✓ Philippe GARDES      | ✓ Stéphanie MINIER      |
| ✓ Arnaud CHAILLOU      |                         |

**ARTICLE 2 :**

Les agents désignés à l'article 1 peuvent participer, avec voix consultative, à la Commission d'Appel d'Offres, lorsqu'ils sont convoqués par le Président et selon la matière objet de la commission.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux intéressés ainsi qu'à Monsieur le Préfet.

Fait à LA ROCHE SUR YON,

Publié le 14 novembre 2025

Le Président,

Signé électroniquement par : Laurent  
Favreau  
Date de signature : 14/11/2025  
Qualité : Président du Sydev

**Laurent FAVREAU**

Notifié le :

Signature des intéressés :